



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52447>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **25-52447**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune des Allues

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du groupe scolaire des Allues

**Description** : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse+. Missions de base et complémentaires : DIA, ESQ+, APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR, EXE, OPC, SSI, Commissionnement, Qualité environnementale des bâtiments, Mobilier, GTB. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisibles. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution solidaire en contrepartie. Le montant des travaux est estimé à 4 530 000 euro(s) HT (valeur septembre 2024) Nature principale : Prestation intellectuelle

**Identifiant de la procédure** : 994e00fa-ee77-4913-a00b-20923d2e12ed

**Identifiant interne** : 2025-MOE-0009

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Critères de sélection des candidatures : -Motivation exprimée, contextualisation et compréhension des enjeux du pré-programme, qualité et pertinence du candidat ou de l'équipe candidate (composition de l'équipe, moyens humains, matériels et financiers, qualifications professionnelles, méthodes de travail) - Pertinence et qualité des références fournies du mandataire et des co-traitants, au regard de la nature, de la taille, de la complexité et des enjeux spécifiques de l'opération Ces critères ne sont ni hiérarchisés ni pondérés. Critères de sélection des offres : -Qualité fonctionnelle du projet (organisation fonctionnelle, solutions proposées en matière de confort d'usage, respect des surfaces...) ; -Qualité de la réponse architecturale et paysagère (insertion paysagère, qualité environnementale du bâtiment, performance énergétique, travail des matériaux, principes constructifs et solutions techniques...) ; - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux ; - Calendrier de l'opération (principe de phasage et dispositifs proposés pour limiter les impacts sur les activités du plateau, délais d'études, délais de réalisation et moyens mis en oeuvre pour tenir l'objectif de mise en service annoncé). Ces critères ne sont ni hiérarchisés ni pondérés. Une visite sur site est obligatoire au stade "offres". L'offre d'un soumissionnaire qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite seront indiquées aux candidats admis à déposer une offre. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du groupe scolaire des Allues

**Description :** Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse+. Missions de base et complémentaires : DIA, ESQ+, APS, APD, PRO, ACT, DET, AOR, EXE, OPC, SSI, Commissionnement, Qualité environnementale des bâtiments, Mobilier, GTB. Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les prix sont révisibles. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande ou une caution solidaire en contrepartie. Le montant des travaux est estimé à 4 530 000 euro(s) HT (valeur septembre 2024) Nature principale : Prestation intellectuelle

**Identifiant interne :** S-PF-1644945

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels  
Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles  
Autres exigences économiques ou financières : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner  
Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années  
Autres exigences économiques ou financières : Lettre de motivation de l'équipe  
Nombre de cadres : Annexe n°1 : fiche synthétique de présentation de l'équipe, des compétences et références en utilisant le modèle joint au règlement de concours  
Nombre de cadres : Cv des membres de l'équipe de maîtrise d'oeuvre

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Références sur des services spécifiés : Annexe n°2 : cadre de présentation de 3 références illustrées (réalisations ou, à défaut, projets) en utilisant le modèle joint au règlement de concours. Références sur des livraisons spécifiées : Portfolios du ou des architectes

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Inscription à un registre professionnel pertinent : Copie de l'inscription de(s) l'architecte(s) à l'ordre des architectes

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : En raison du caractère architectural du projet de rénovation et d'extension, il s'avère nécessaire d'imposer qu'un architecte (HMNOP ou DPLG) soit mandataire du groupement éventuel proposé. L'architecte doit être inscrit à un ordre régional des architectes en application du décret modifié n°77-1481 du 28 décembre 1977 sur l'organisation de la profession d'architecte

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 1

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1644945>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Membres du jury :** Maire ou son représentant

**Membres du jury :** Membres élus de la Cao

**Membres du jury :** Personnes qualifiées avec voix délibérative

**Membres du jury :** Le jury peut auditionner toute personne susceptible de lui apporter des informations utiles

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** Conformément à l'article R2162-20 du Code de la commande publique, pour toute remise de prestations complètes conformes au règlement de concours, les participants percevront une prime de 30 000 euro(s) HT. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R. 2192-10 et R. 2192-11 du CCP

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1644945>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 16/06/2025 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. (ce délai de recours n'est pas ouvert aux candidats s'ils ont eu la possibilité de faire un recours précontractuel)- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.- Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 0B1CAEA3-B8FB-F2FE-6137789C1A45BD72

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Commune des Allues

**Numéro d'enregistrement :** 985

**Adresse postale :** 124 Rue de la Resse

**Ville :** Meribel Les Allues

**Code postal :** 73550

**Subdivision pays (NUTS) :** Savoie ( FRK27 )

**Pays :** France

**Point de contact :** le Maire

**Adresse électronique :** [commande.publique@mairiedesallues.fr](mailto:commande.publique@mairiedesallues.fr)

**Téléphone :** 0479086104

**Télécopieur :** 0479085207

**Adresse internet :** <http://mairiedesallues.fr>

**Profil de l'acheteur :** <http://mairiedesallues.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement :** 0B1CAEC0-031F-F40F-D708E4D7A7ED02DA

**Adresse postale :** 2 Place de Verdun

**Ville :** Grenoble

**Code postal :** 38022

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

**Téléphone :** 0476429000

**Télécopieur :** 0476422269

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 922fb0a9-d53f-4cd4-ae7d-d32d212e06ce - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis :** 09/05/2025 à 11:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/05/2025